## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA F.F.E. - AGEN - 20 /04 /2024



## COMMISSION D'HOMOLOGATION

RAPPORT DE Dominique DERVIEUX, Président de la Commission d'Homologation et des membres de la Commission Mickaël BOILEAU, Julien CLAREBOUT, Olivier MINAUD, et Fabrice THUR, avec une pensée pour le regretté Jean-Luc SERET, ancien membre de la Commission d'Homologation

En 2023, la dynamique autour des échecs et la hausse des effectifs dans les clubs avec de nouveaux licenciés, a encore procuré à la Commission d'Homologation une augmentation de son activité avec de nombreux dossiers de mutation en cours de saison. Cela traduit une évolution individuelle des licenciés qui n'hésitent plus à changer rapidement de clubs tout en souhaitant continuer à participer aux compétitions par équipe. Il est aussi à noter une arrivée dans nos clubs de joueurs étrangers, notamment des réfugiés à toutes les périodes de l'année et les textes actuels ne tiennent pas encore compte de l'évolution de notre société.

La Commission Technique (CT) produit les textes plus ou moins restrictifs pour les compétitions, textes qui sont votés par le CD FFE. La Commission rappelle qu'elle est tenue par les textes fédéraux.

Les questions de statut de joueurs et joueuses reviennent de plus en plus et malheureusement l'absence de production des justificatifs associés par les clubs ne peut être validée par la Commission, ceci au détriment des joueurs ou joueuses concernés.

La Commission est composée de bénévoles qui ne sont pas disponibles par essence 24h/24 et dans les heures précédant les rencontres d'interclubs. Elle encourage les clubs et les joueurs à faire leurs demandes à l'avance et non pas juste avant une ronde d'interclubs par exemple.

Les nouveaux statuts font disparaître la Commission d'Homologation, mais ce sont les bénévoles de la CT qui reprendront la même charge, merci de penser à eux.

La Commission remercie les présidents de clubs d'intégrer, saison après saison, les règlements fédéraux concernant les changements de club, de communiquer les informations auprès de leurs licenciés et surtout de donner leur accord pour les transferts en cours de saison, permettant aux joueurs de continuer à pratiquer notre passion de façon plus simple.

Merci aussi à Laetitia Chollet au siège fédéral pour sa proactivité à faire, et les mises à jour dans la base fédérale, et les imputations comptables.